

## INSOLITE. Verbalisé pour un « arrêt pipi » au bord d'un champ

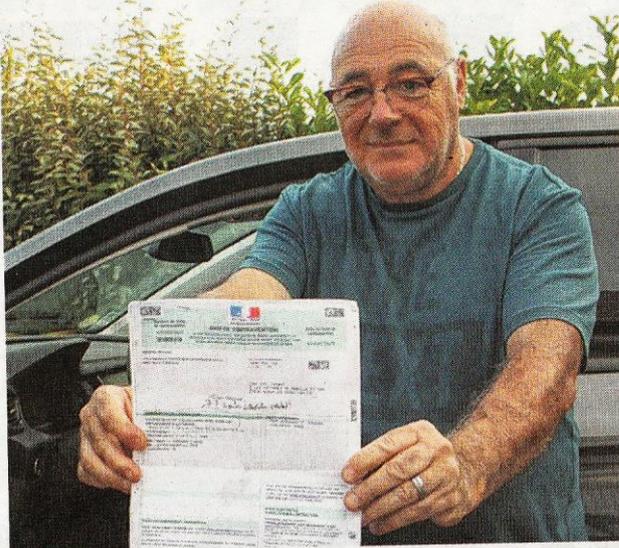
Claude Conejero, habitant de Neaufles-Saint-Martin (Eure), a fait les frais d'un contrôle zélé des forces de l'ordre après une envie pressante soulagée au bord de la route.

Claude Conejero veut alerter l'opinion sur ce risque de verbalisation peu connue. Une envie pressante peut parfois s'avérer très onéreuse. Claude Conejero n'est pas près d'oublier cette après-midi du 30 juin : « J'ai toujours eu un vrai respect pour les forces de l'ordre. Mais j'avoue que depuis cette histoire, je suis beaucoup plus méfiant. »

Ce commercial de 64 ans sillonne les routes du nord de la France pour sa société de vente de peinture. Ce jour-là, il roule entre Luzarches et Chaumontel (Val-d'Oise) lorsqu'une voie de stationnement se dessine à quelques mètres, le long d'une nationale.

Bonne pioche : depuis plusieurs kilomètres, la vessie de cet habitant de Neaufles-Saint-Martin exige un arrêt express. Le site paraît approprié.

« De mon côté de la route, nous étions en bordure d'un champ. De l'autre côté, c'était



Claude Conejero veut alerter l'opinion sur ce risque de verbalisation peu connue. (©L'Impartial)

un bois », explique l'automobiliste.

Un « arrêt pipi » en pleine nature qui ne va pas se passer tout à fait comme prévu.

### Incompréhension

Sitôt remonté dans sa voiture, Claude Conejero aperçoit un véhicule de gendarmerie qui se gare devant lui.

« Au départ, je ne comprenais pas la raison de ce contrôle », poursuit Claude

Conejero. Après vérification des papiers du véhicule, une question vient mettre en terme aux hésitations : « Vous venez d'uriner avant de remonter dans votre voiture ? »

De bonne foi, Claude Conejero ne nie pas les faits. Une honnêteté qui lui coûte cher : il est verbalisé à hauteur de 135 €.

« Au départ, ils m'avaient dit que l'amende était d'une soixantaine d'euros, mais lorsque je l'ai reçue chez moi,

j'ai constaté qu'elle était nettement plus chère. »

### « Liquide insalubre »

Le motif de la contravention est lui aussi assez inattendu : Déversement de liquide insalubre hors des emplacements autorisés.

De quoi déclencher la colère et l'incompréhension du premier intéressé.

« Je veux bien que l'on nous verbalise. Mais quelles sont les solutions proposées ? Il n'y a pas d'endroits dédiés pour se soulager sur ce type de routes. Comment font ceux qui comme moi doivent faire de la route ? Et les hommes âgés qui souffrent de leur prostate. »

Une colère qui avait incité Claude Conejero à porter plainte.

« Finalement, je ne le ferai pas. Mais je souhaite alerter tous ceux qui un jour ou l'autre se retrouveront dans cette situation. Attention : ça peut vous coûter cher ! J'aurais moi-même aimé être averti, car je n'en avais pas connaissance. »

Matthieu Le Tirant